

Perco, retraite chapeau
et par capitalisation...

Effet BlackRock à
Renault

l'étincelle

Ghoshn contre-attaque :

« Contre l'injustice, pour
ma retraite chapeau et
mes actions Renault »

Technocentre Renault Guyancourt pour la construction d'un parti  des travailleurs communiste révolutionnaire mardi 14 janvier 2020

Edouard l'illusionniste

Après 40 jours de grève, Édouard Philippe a lâché un os aux syndicats dits « réformistes ». Il a suivi les conseils de ses députés, inquiets pour leur réélection, mais surtout d'une extension possible de la grève. Exit, donc, l'« âge pivot », qui impose une décote de sa pension de retraite avant 64 ans. Bonjour l'« âge d'équilibre ». Les « partenaires sociaux » sont désormais chargés de trouver une autre manière de faire reculer l'âge de départ lors d'une pompeuse « conférence sur l'équilibre et le financement des retraites ». Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, parle de « victoire ». Mais les grévistes ne sont pas des moutons. Pour eux, c'est toujours le retrait du projet qui est à l'ordre du jour.

Des partenaires sur pivot

Cette conférence est censée « imaginer » de nouvelles mesures d'économies pour rétablir l'équilibre financier avant 2027. Son but ? Examiner par quels subterfuges faire les poches des travailleurs. Ces marchandages avec la CFDT (ce sont presque des négociations internes au gouvernement) sont un faux semblant qui n'a rien à voir avec la grève et ceux qui la font.

Il ne s'agirait surtout pas, pour le gouvernement, de faire payer au patronat ce déficit annoncé des régimes de retraites : un déficit pourtant bien maigre face aux allègements de cotisations patronales et plus encore aux dividendes record versés en 2019.

Inimaginable également pour ces « partenaires » d'imposer des embauches dans les grandes entreprises et les services publics, ce qui ferait rentrer de nouvelles cotisations. Que restera-t-il donc ? Reculer, d'une manière ou d'une autre, l'âge de départ en retraite.

D'ailleurs, « l'âge pivot » est toujours d'actualité. Si la « conférence » ne débouche pas, le gouvernement, l'imposera par ordonnance. Macron en est un spécialiste. Et il est déjà prévu que cet âge reculera d'année en année pour repousser toujours plus loin la possibilité d'une retraite à taux plein.

Pas question ! Le seul financement c'est de faire payer les riches en imposant l'augmentation des salaires, l'interdiction des licenciements et le partage du travail entre tous.

La grève continue

Les grévistes de la SNCF et de la RATP tiennent bon, malgré la durée record de la grève. La journée du 9 janvier, longuement attendue par les grévistes,

a été un succès, avec un nombre de manifestants toujours imposant. Rebelote samedi 11, avec des manifestants de secteurs où il est plus difficile de se mettre en grève, notamment dans les petites entreprises.

Les enseignants étaient à nouveau bien présents, avec leurs banderoles d'établissements. Mais aussi les avocats, qui, le mercredi, avaient jeté leur robe à la figure de la ministre de la Justice venue présenter ses vœux au tribunal de Caen. Quelques cortèges du privé également. À Lille, ce sont les ouvriers de l'usine agro-alimentaire Cargill, dont 183 emplois sont menacés, qui ont pris la tête de la manifestation samedi. La lutte contre la réforme des retraites est aussi l'occasion de mettre sur la table toutes les revendications, à commencer par le maintien des emplois : pour un emploi maintenant, pas à 64 ans !

Contre Macron et son monde

L'extension de la grève est toujours nécessaire, mais aussi sa structuration : avec des comités de grève pour discuter et s'organiser à la base, avec des coordinations par secteurs et interprofessionnelles pour décider ensemble des suites.

Age pivot ou d'équilibre... La retraite à point du gouvernement Macron/Philippe entrainera de toute façon une baisse des pensions et un recul de l'âge de départ en retraite. Une aubaine pour tous ceux qui lorgnent sur l'épargne retraite des salariés. Les fonds de pension et leurs gérants, comme Blackrock ou Axa, se frottent déjà les mains.

Cette semaine, il faut amplifier la grève pour faire plier le gouvernement, et faire que les manifestations soient plus massives encore, en particulier la journée de mobilisation du jeudi 16 janvier. Contre Macron et son monde, on est toujours là !

La capitalisation En Marche

La direction de Renault n'a pas attendu l'entrée en vigueur de la réforme des retraites. Elle vient de mettre en place un régime de retraite par capitalisation pour les salaires supérieurs à 10 000 euros. La réforme prévoit en effet de plafonner l'assiette des cotisations retraite à 10 000 euros par mois, réduisant de plus de 4 milliards par an les ressources du système de retraite par répartition. 370 hauts cadres de Renault sont concernés. Cerise sur le gâteau : les cotisations de ce régime par capitalisation sont prises en charge à 70 % par Renault, au lieu de 60 % pour les autres cotisations retraite. Qu'est-ce que Renault ne ferait pas pour que les plus hauts salaires soient bien dans leur assiette.

Macronite aiguë

La réforme des retraites est censée créer « *un système universel, qui conforte notre retraite par répartition basée sur la solidarité intergénérationnelle* », peut-on lire sur le site internet de la CFDT Renault... qui fait « en même temps » la promotion de la retraite par capitalisation ! « *Les versements volontaires vers les fonds du PERCO (ciblés préparation à la retraite) seront désormais défiscalisés à l'entrée dans la limite de 10% du revenu du foyer fiscal année n-1 avec une fiscalité du capital soumise à l'impôt du barème progressif à la sortie (qui peut être plus avantageuse qu'à l'entrée compte tenu de revenus moindre en retraite)* », lit-on un peu plus loin. Si cette réforme confortait vraiment la retraite par répartition, pourquoi la CFDT incite-t-elle les salariés à capitaliser dans un PERCO (Plan d'Épargne Retraite Collectif)... comme le fait le gouvernement ?

Le meilleur et le pire

Le Groupe Renault est fier d'annoncer sa « *meilleure année commerciale depuis 9 ans* » en France, avec une progression de ses ventes de 1,3 % en 2019. Pour la progression des effectifs et des salaires par contre, l'année 2019 est loin d'être la meilleure.

Un Gaspar, un autre arrive...

La valse des directeurs continue chez Renault. C'est au tour de Gaspar Gascon, le directeur de l'Ingénierie Renault, de démissionner. Il aurait « *décidé de quitter l'entreprise afin de poursuivre des projets personnels* » selon la direction de Renault. Il n'aurait pas été poussé un peu dehors ? On se souviendra des retards sur BJA, des tricheries sur les émissions de NOX pour économiser le prix d'un dispositif SCR... Un nouveau directeur prend sa place. Il a démissionné il y a 6 mois de PSA, lui aussi « *pour raisons personnelles* ». Il aurait eu en fait un désaccord avec Carlos Tavares. Comme dit le proverbe : les ennemis de mes ennemis...

De malle en pis

Il n'en veut pas qu'à Nissan et à la justice japonaise. Carlos Ghosn a assigné Renault aux Prud'hommes de Boulogne-Billancourt, auquel il réclame une indemnité de départ en retraite de 250 000 €. Mesquin. Ghosn se dit également prêt à aller en justice pour récupérer sa retraite chapeau de 774 774 € (par an) et 380 000 actions de performances promises lorsqu'il était PDG de Renault, soit 15,2 millions d'euros au cours actuel. Heureusement que lors de sa conférence de presse à Beyrouth, Ghosn a nié être « *avare* » et intéressé par l'argent.

Un régime spécial CEG

La France compte 200 000 bénéficiaires d'une retraite chapeau. Un régime spécial que le gouvernement ne compte pas supprimer. Non, pour Macron ou Philippe, les privilégiés, ce sont les conducteurs de la RATP qui gagnent moins de 2000 € par mois. A Renault, tous les membres du Comité Exécutif Groupe (CEG) ont droit à une retraite chapeau. Et ce sont les salariés qui la financent.

Les Droits de Ghosn et du Citoyen

Ghosn fustige la justice japonaise responsable de ses conditions d'arrestation et de détention. Il s'est pourtant bien accommodé de cette justice pendant 17 ans, comme de celle des pays totalitaires où l'Alliance Renault-Nissan est implantée : Turquie, Russie, Iran, Chine, Maroc... Des pays bien connus pour avoir une justice indépendante du pouvoir et respectueuse des Droits de l'Homme. Mais tant que cette justice s'en prenait aux pauvres, aux syndicats et aux opposants politiques, ce n'était pas son problème. Au contraire, c'était bon pour les affaires. Cela dit la justice japonaise n'est pas si terrible pour les riches, puisque Ghosn a pu se faire la malle... dans tous les sens du terme.

Un très très gros melon

Pour Ghosn, depuis qu'il n'est plus PDG de Renault et de Nissan, tout va mal. C'est encore pire depuis son arrestation en novembre 2018 : leur capitalisation a baissé, l'Alliance ne fonctionne plus, il n'y a plus d'innovation, plus de croissance... Et la baisse de la croissance des ventes en Chine ou les effets du DieselGate, c'est aussi lié à son départ ?

Ruissellement vers le haut

En 2019, les actionnaires du CAC40 ont perçu 49 milliards d'euros de dividendes (à quoi s'ajoutent 11 milliards de rachat d'action). C'est 15 % de plus qu'en 2018. Quant à la rémunération moyenne des dirigeants du CAC40, elle a augmenté de 12 % en 2018 à 5,77 millions d'euros, soit 277 smic. Ou 152 fois le salaire brut moyen français. Il suffirait d'une partie de ces dividendes pour assurer le financement des retraites. Ce serait une toute autre réforme...